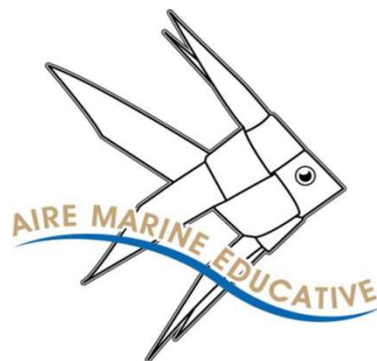


Webinaire d'information sur le dispositif des aires éducatives

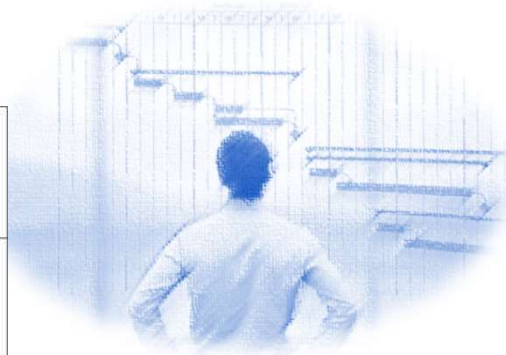
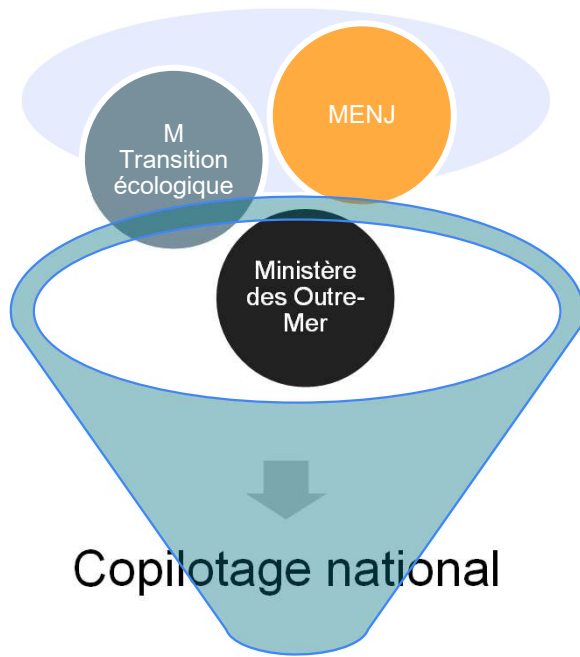
12 juin 2024 à 9h



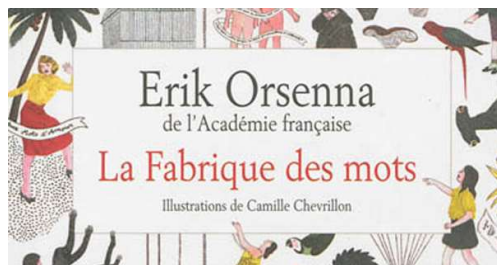
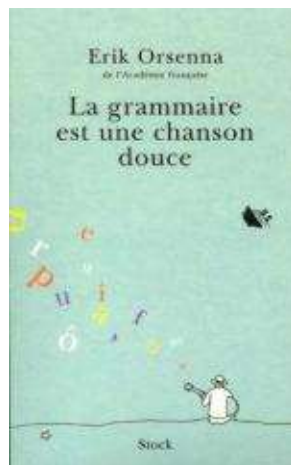
Sommaire

- Introduction
- Présentation du dispositif des Aires Educatives
- Méthodologie globale du montage de projet d'Aires éducatives
- Financer son projet d'Aires Éducatives
- Autres sources de financements
- Parcours sur la trousse à projets
- Calendrier - Nouveaux projets
- Conclusion : Les écueils à éviter
- Vos contacts au GRAE

Introduction : **Un importante ambition de développement durable**



Introduction : un support pédagogique expérimental entre terre et mer



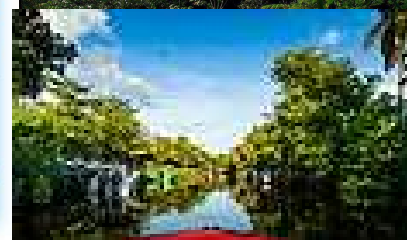
AEM
Aire éducative marine



AEM
Aire éducative terrestre



AEM
Aire éducative fluviale



Introduction : **une démarche participative**



Présentation du dispositif des Aires éducatives

C'est quoi une aire éducative ?

Une aire éducative est un **petit territoire naturel** géré de **manière participative** par les élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Encadrés par leurs **enseignants** et une **structure de l'éducation à l'environnement**, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

Ça sert à quoi une aire éducative ?

- Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire
- Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable
- Valoriser et préserver notre biodiversité

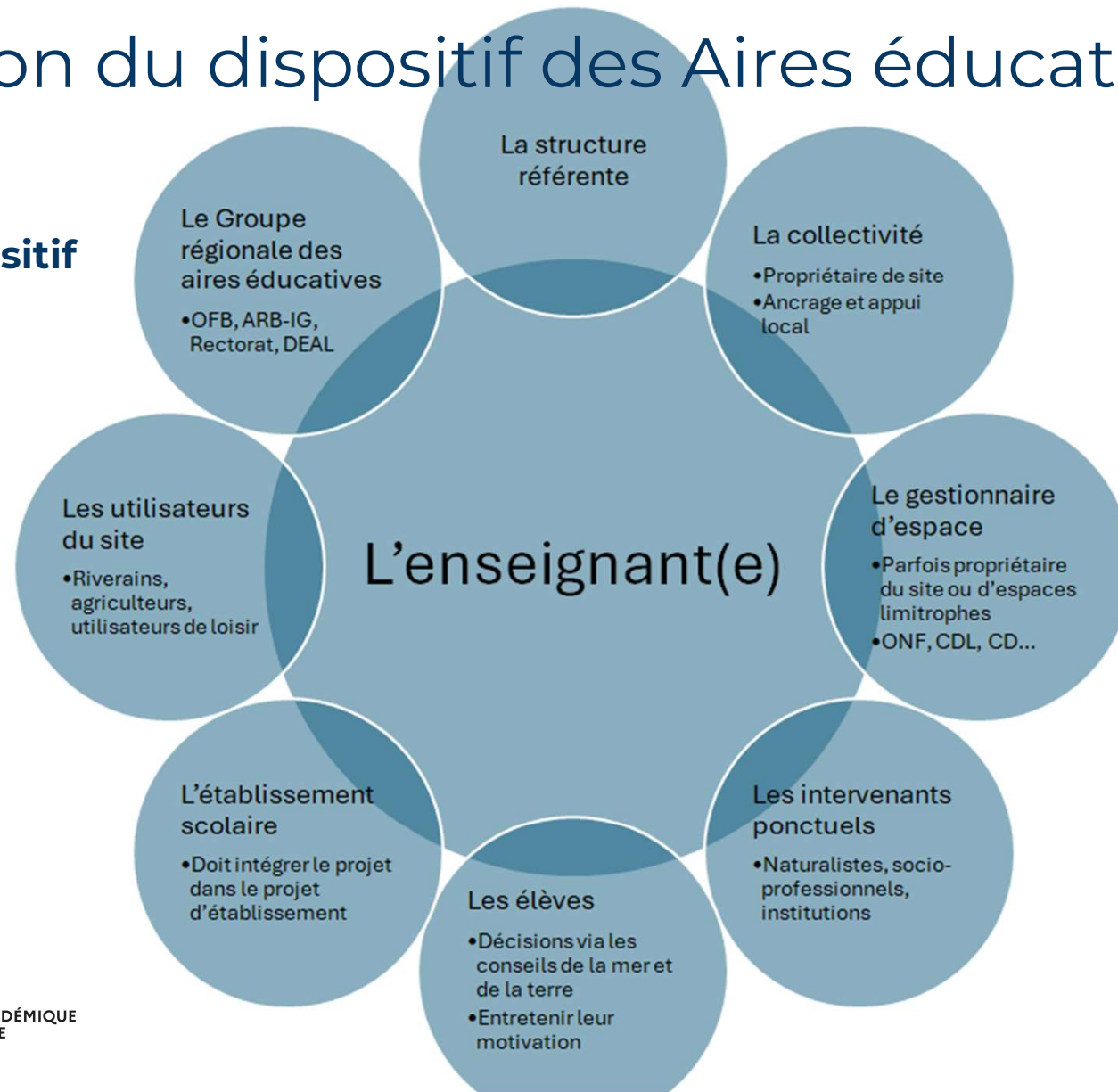
● A savoir

- Espace localisé obligatoirement en dehors de l'établissement scolaire
- Concerne les classes du CE2 à la Terminale
- Une seule AE par établissement mais peut concerner plusieurs classes



Présentation du dispositif des Aires éducatives

Les acteurs du dispositif



Méthodologie globale du montage de projet d'Aires éducatives

Identifier le référent

- Assure une partie du contenu technique environnemental
- Appui l'enseignant et fait le lien avec les acteurs du territoire
- Bien clarifier les rôles de chacun



Etablir le lien avec les partenaires du projet

- collectivité, commune, gestionnaire d'espace
- Groupe régional des aires éducatives (OFB, Rectorat, ARB-IG, DEAL)



Identifier les sites potentiels

- Zone plus ou moins anthropisée
- De taille réduite (un terrain de foot)
- Accessible depuis l'établissement scolaire



Organiser le premier conseil des élèves et choisir le site

- Présenter le projet
- Présenter les sites
- Prévoir une visite pour choisir le site



Etat des lieux et plan d'action

- Contexte écologique, administratif, socio-économique et culturel
- Plan d'action en fonction des questionnements et problématiques



Actions

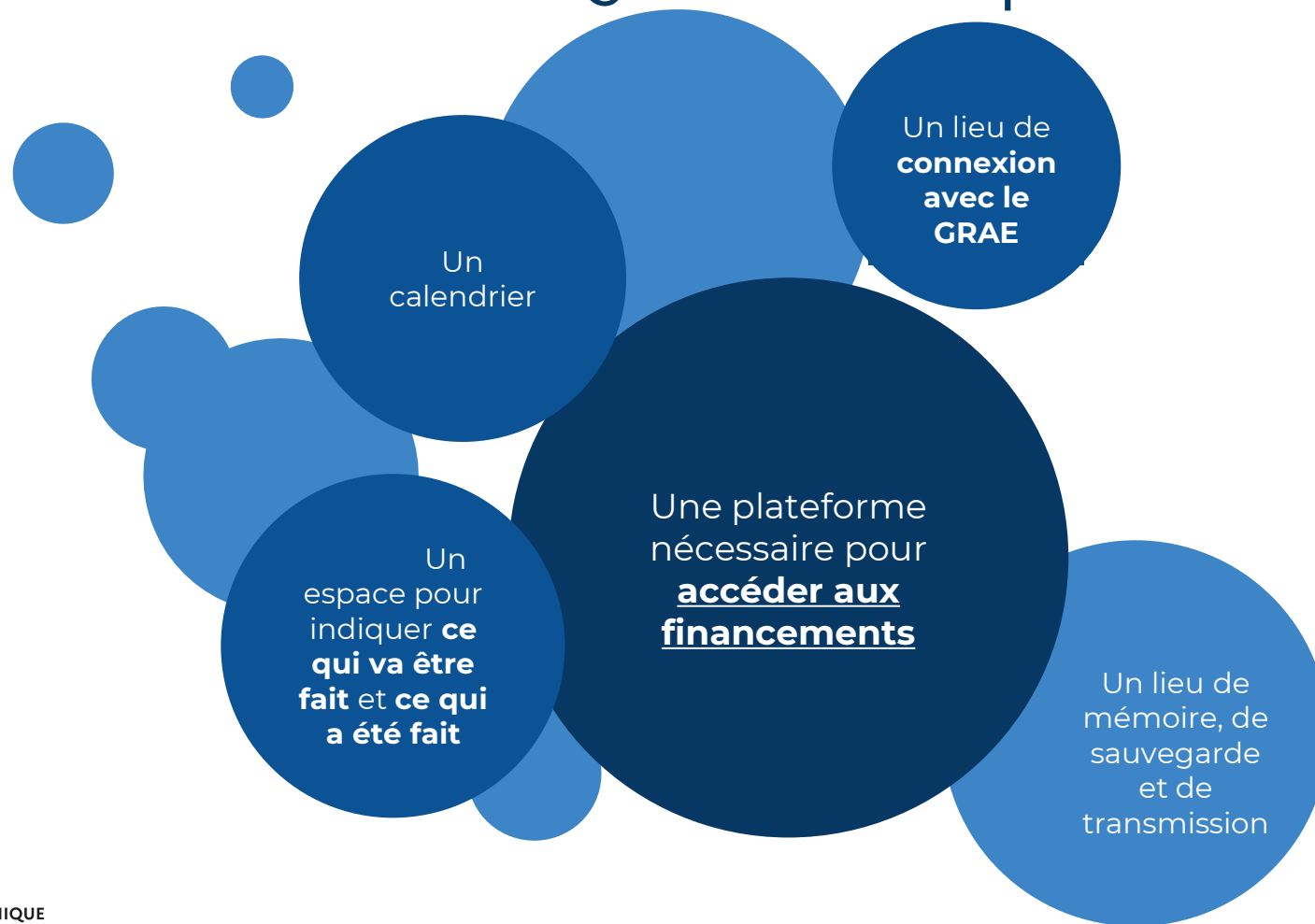
- Approfondir les connaissances (études, suivis, découvertes d'usages)
- Sensibilisation (œuvres artistiques, expositions, communication sur l'AE)

Méthodologie globale du montage de projet d'Aires éducatives

- **Quelques conseils lors du montage du projet :**

- Être motivé(e) et impliqué(e)
- Choisir des partenaires motivés et impliqués
- Associer l'équipe pédagogique de l'établissement ainsi que les parents d'élèves
- Communiquer avec l'ensemble des parties prenantes (référent, commune, gestionnaire du site...) avant et pendant le projet (réactivité aux mails et aux sollicitations)
- Ne pas vouloir en faire trop dès la première année
- Définir des objectifs et des limites au projet pour guider les élèves
- Se tenir informé(e) des (nombreuses) deadlines des appels à projets

Inscription sur SAGAE - Qu'est-ce que SAGAE ?



Inscription sur SAGAE - Quels sont les prérequis pour s'inscrire sur SAGAE ?

- 1 Avoir déterminé la nature de l'aire éducative**
Aire marine ? Aire terrestre ?
- 2 Avoir identifié le binôme porteur du projet**
Avec les adresses mails correspondantes
- 3 Disposer d'informations sur :**
L'établissement scolaire et les classes concernées ; la structure du référent ; les possibles financements du projet

Inscription sur SAGAE

- 1) Pour procéder à **l'inscription de votre AE**, vous devez dans un premier temps vous inscrire en tant **qu'enseignant**.

RDV sur : <https://sagae.ofb.fr/>

- 1) Pensez à **enseigner une adresse mail** que vous consultez régulièrement, ce sera le principal point de contact du GRAE
- 1) Vous devrez **rattacher votre compte à votre établissement scolaire**, pour cela vous pouvez utiliser le code UAI/RNE ou le nom de votre établissement

Financer son projet d'Aires Éducatives

- **Montant forfaitaire de 5 000 €**
- Subvention donnée pour 2 années scolaires (2024-2025 **et** 2025-2026)
 - Subvention versée en totalité fin 2024 ou début 2025
 - Possibilité de ventiler le montant de la subvention comme le souhaitez
 - Un bilan déclaratif sera demandé à la fin des deux années scolaires
- **Demande à faire sur la Trousse à projets**
 - Plateforme de financement participatif de l'éducation nationale
 - Projet visible en ligne pour les financeurs
 - Chercher à obtenir 100 € de collecte en direct sur la plateforme de financement participatif

Financer son projet d'Aires Éducatives

- **Obligation de faire au moins une demande de labellisation ou de renouvellement pour les 2 années scolaires à venir (2024-2025 et 2025-2026)**
 - Obligation uniquement si la subvention est accordée
 - Demande de labellisation/renouvellement à faire sur SAGAE
- **Dépenses financées par la subvention**
 - Prestations d'accompagnement de la structure référente
 - Prestations d'accompagnement d'intervenants ponctuels
 - Frais de déplacement des élèves
 - Frais liés à la participation à des formations directement liées aux aires éducatives

Autres sources de financements

- Pistes de financements publics
 - Les académies : financement via ADAGE ; Mobilisation du Pass Culture...
 - Collectivités territoriales : commune, communauté de commune, conseil départemental, conseil régional
 - Direction Départementale de la Jeunesse et des sports
 - DEAL
- Pistes de financements privés
 - Fondation Nature & Découvertes Fondation Nature et Découvertes
 - Fondation Prince Albert II de Monaco Fondation Prince Albert II de Monaco
 - Patagonia Comment nous finançons, Patagonia
 - Initiative Française sur les Récifs Coralliens (IFRECOR) IFRECOR, mécénat

Calendrier - Nouveaux projets

1^{er} juin

Ouverture de la campagne sur la
Trousse à projets <https://trousseaprojets.fr/>

1^{ère} date limite : 16 septembre

1 Se créer un compte
porteur de projet

2 Déposer son pré-projet
avant le 16 septembre

3 Éditer son projet

4 Lancer sa collecte !

5 Animer sa collecte !

6 Clôturer sa collecte

7 Versement des fonds

8 Réaliser son projet !

Validation
• Trousse à Projet

Validation
• Trousse à Projet
• Chef(fe) d'établissement /
directeur d'école

2^{ème} date limite : 15 octobre

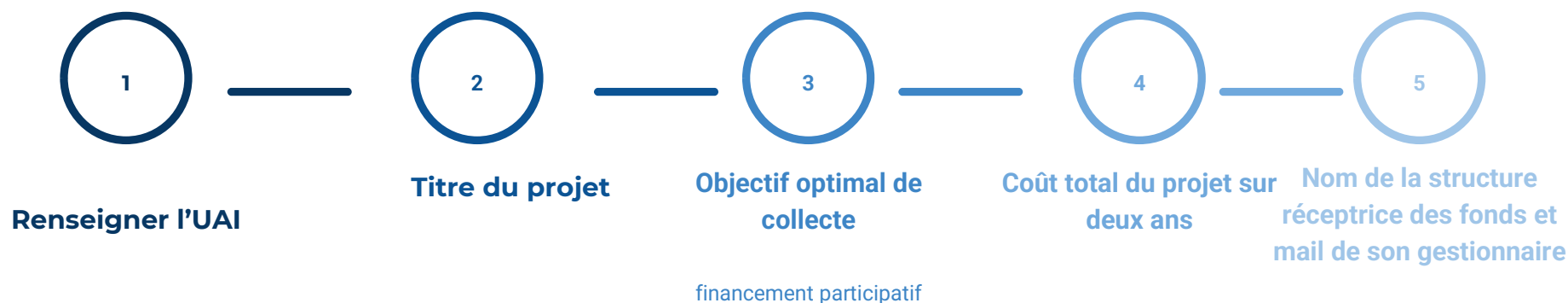
Projets retenus
pour être financés
Sélection de l'OFB
et validation par
chef(fe) d'établissement /
directeur d'école

Fin novembre-décembre

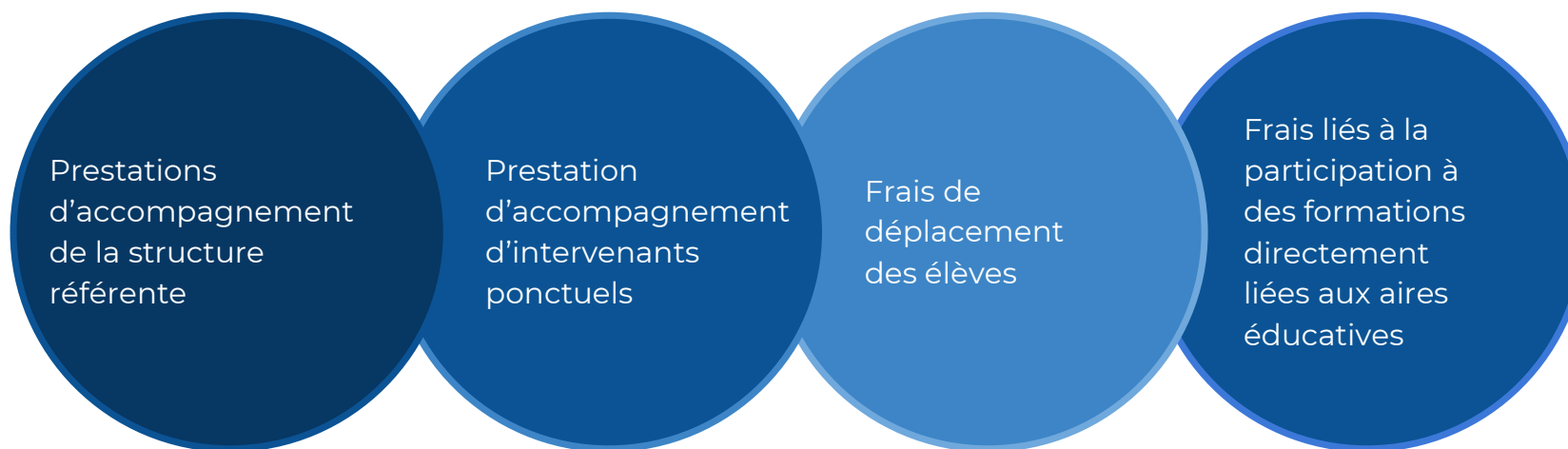
Annnonce des projets
retenus : début novembre

Parcours sur la trousse à projets

- **16 septembre 2024** date limite du 1er envoi d'un pré-projet sur la Trousse à projets.
- Les attendus du pré-projets

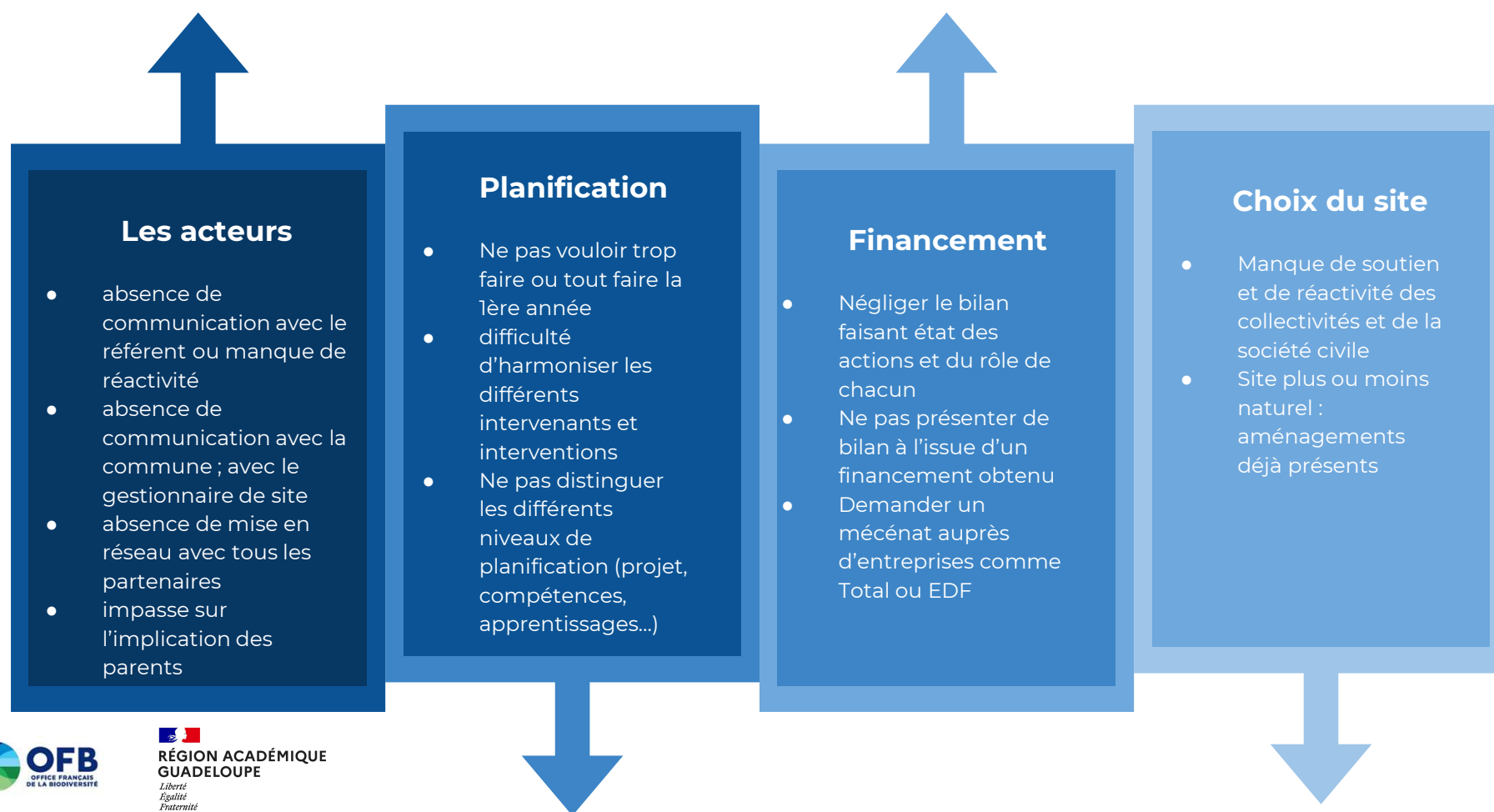


Dépenses financées par la subvention



Les écueils à éviter :

Angeline Lollia, Pôles-relais Zones Humides Tropicales



Vos contacts au GRAE

Noémie Djellid, OFB : noemie.djellid@ofb.gouv.fr

Ruddyse Girard, Rectorat : ce.edd@ac-guadeloupe.fr

Julien Gerard, ARB-IG : julien.gerard@arb-ig.fr

Merci de votre attention et de votre intérêt
pour les aires éducatives.

Avez-vous des questions ?